



CHORALE

« A PORTEE DE VOIX »

COMPTE RENDU REUNION

Le 16 Juin 2021 - 20h00

Présents: Marie-Hélène BOUTTIER - François BRILLAULT - Yannick JOSSE - Annie LE GALLIC - Bernard LEGENDRE - Brigitte ROBERT

Excusé : Nicole DANSARD

Ordre du jour :

- Cotisations
- Concert pour 2022
- Pique-nique
- Rentrée

- **Cotisations**

Les cotisations 2020/2021 sont en cours d'encaissement.

En conseil d'administration il a été convenu que les sections pourraient faire un geste compte-tenu des charges supportées par le gouvernement.

Il est donc décidé pour la chorale en cohérence avec la plupart des autres sections que pour la cotisation 2021/2022, celle-ci soit de 40 € pour ceux qui se réinscrive et de 50 € pour les nouveaux adhérents.

Un mail va être envoyé à chaque adhérent pour expliquer cette décision.

- **Concert**

Annie a reçu un courrier pour réserver la maison de quartier de Doulon pour un concert que nous souhaitons fixer le 2 avril ou le 26 mars 2022. Annie téléphone à Miloud Z. et nous revient pour la date. Dès que l'on a la date on propose à Gens qui Chantent et les Gabiers de se joindre à nous.

- **Pique-nique**

1^{er} Juillet : Pique-nique : Une vingtaine de personnes ont répondu pour l'instant. On le préparera dans la cour.

Chacun amène son pique-nique. On va organiser l'apéritif. Annie s'occupe d'acheter le nécessaire.

Annie renvoie un mail aux convives de venir pour 19 heures avec couvert et boisson.

- **Rentrée**

Nous serons présents au forum des associations le 4 septembre. Nous demanderons des volontaires au moment du pique-nique avec des horaires.

On pourra renvoyer des mails pour rappeler aux personnes de venir.

Reprise le jeudi 9 septembre à 20h15.

Nous ferons dans la presse et internet des annonces début septembre. (Bernard et Yannick).

Nous reprendrons avec 3 pupitres. On ne prévoit pas de concert à l'extérieur. On se concentre sur le nôtre.

Yannick nous annonce qu'il reprend l'année prochaine voire 2 ans. La condition c'est qu'il puisse s'absenter de temps en temps. Il peut y avoir des répétitions exceptionnelles sans le chef de chœur.